

# ACCUEIL DES ENFANTS ET ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP

## GUIDE

à l'attention des encadrants associatifs  
et de leur équipe d'animation

### Préconisations du PAVILLON SÉRAPHINE





# SOMMAIRE

ÉDITO

P 4

I. DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE HANDICAP ET BONNES PRATIQUES.....	P5
Les troubles auditifs.....	p6
Les troubles neuro-développementaux et troubles associés.....	p8
Les troubles moteurs.....	p10
Les troubles visuels .....	p12

## II. PÔLE DE RESSOURCES ET D'APPUI AU HANDICAP LOCAL :

LE PAVILLON SÉRAPHINE.....	P 14
L'espace médiathèque.....	p14
L'espace multisensoriel.....	p15
L'espace rencontres et formations.....	p15

## III. COMMENT LE PAVILLON SÉRAPHINE PEUT-IL VOUS AIDER ? .....

Le réseau.....	p16
Les formations, les vacations de professionnels.....	p17
Le matériel et outils spécifiques.....	p17
La mise à disposition des locaux.....	p14

ANNEXE

P 19

COORDONNÉES

P 27

La création du dispositif **Ambassade Autisme et handicap** à Sartrouville en **2018** est la résultante de la problématique de l'accueil et de l'inclusion des enfants porteurs de handicaps, rencontrée par leurs familles.

Les parents d'enfants en situation de handicap ont les mêmes attentes que les autres parents : pouvoir inscrire leurs enfants aux activités de loisirs, culturelles et sportives pour leur permettre de se sociabiliser et d'évoluer au milieu de leurs pairs.

Force est de constater que l'accès des enfants porteurs de handicaps aux centres de loisirs est encore actuellement très insuffisant. Pour autant, l'accueil de ces enfants dans une logique d'inclusion ne s'improvise pas. Cette question peut être même une source de préoccupation pour les animateurs et l'équipe encadrante.

**L'Ambassade Autisme et handicap** s'organise autour de 5 grands axes d'action :

- Les soins et la santé,
- La scolarité,
- L'accès aux loisirs, aux sports et à la culture,
- La formation des personnels communaux et associatifs
- Et l'accompagnement des familles par le biais de conférences et de rencontres parents/professionnels, de café aidants,...

**Le pavillon Séraphine**, inauguré en 2022, centralise toutes ses actions dans un même lieu, réunissant professionnels et parents.

Créer du lien, informer, faire témoigner et former...

C'est tout l'enjeu du **pavillon Séraphine**.

Ce guide ambitionne de valoriser un certain nombre de ressources et de pratiques afin d'accompagner les professionnels de centres de loisirs, à penser l'accueil des enfants porteurs de handicaps.

**L'objectif** : leur fournir des outils afin de leur permettre de réussir pleinement l'inclusion des enfants en situation de handicaps dans leurs structures.

Vous trouverez dans ce guide les ressources utiles vous permettant de mener une réflexion autour de l'accueil « inclusif », de préparer l'accueil des parents, connaître les différents leviers d'aides à l'accueil d'enfant en situation de handicap et favoriser ainsi l'accueil des enfants et adolescents ayant des besoins spécifiques.

Gina Le Divenach  
Conseillère municipale



## I. DIVERSITÉ DES TYPES DE HANDICAP ET BONNES PRATIQUES

*(article L. 114 Code de l'action social et des familles) : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »*

Les besoins, les capacités, les restrictions d'activité et le niveau de participation qui résultent d'une situation de handicap sont très variables selon l'enfant et l'environnement dans lequel il se trouve. Des recommandations peuvent être utiles en fonction des types de troubles (voir les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), infos sur <https://www.has-sante.fr/>). Un même enfant peut être concerné par des recommandations pour différents types de troubles. Le meilleur indicateur reste l'observation de l'enfant en situation.

- Les troubles auditifs
- Les troubles neuro-développementaux et troubles associés
- Les troubles moteurs
- Les troubles visuels



## Les troubles auditifs

Les troubles auditifs se caractérisent par une atteinte (absence, diminution ou déformation) de la perception de l'intensité, de la fréquence ou du temps des sons.

Cette atteinte peut être légère, moyenne ou profonde (surdit  totale). Il convient de distinguer, parmi les enfants en situation de handicap auditif, les malentendants et les sourds de naissance (ou devenus sourds   l' ge adulte).

Une atteinte partielle ou totale de l'ou ie peut avoir des r percussions sur le d veloppement du langage et le comportement.

Les modes de communication adopt s d pendent de l'intensit  des troubles et des choix de l'enfant et/ou de son entourage :

- Certains enfants sourds signent et utilisent la « langue des signes fran aise » (LSF), d'autres s'expriment   l'oral, d'autres utilisent le langage parl  compl t  (LPC) ou la lecture labiale.
- Certains utilisent des appareils auditifs.
- Les enfants souffrant de troubles de l'audition (acouph nes ou hyperacousie) peuvent se trouver dans l'impossibilit  de communiquer dans des environnements bruyants ou stressants.

## BONNES PRATIQUES



- ✓ Éviter, de manière générale, les endroits sonores en raison de la réverbération des sons, certains bruits étant susceptibles de créer une gêne plus ou moins importante pour l'enfant déficient auditif.
- ✓ S'assurer que l'enfant vous regarde avant de commencer à lui parler en se plaçant face à lui et à sa hauteur.
- ✓ Garder la bouche dégagée (ne pas mettre la main devant sa bouche) et bien éclairée en évitant les contre-jours.
- ✓ Avoir le souci d'utiliser un langage aussi explicite que possible en articulant et sans aller trop vite.
- ✓ Parler face à l'enfant, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans hausser la voix.
- ✓ Privilégier les phrases courtes et marquer des temps d'arrêt.
- ✓ Ne pas hésiter à accompagner son discours par le langage corporel (pointer du doigt, expressions du visage, etc.).
- ✓ Mettre toujours à disposition de quoi écrire.

**NB :** Le trouble auditif n'empêche pas d'avoir une sensibilité musicale, il est donc possible d'envisager des activités de cette nature avec le mineur concerné.





## Les troubles neuro-développementaux et troubles associés

Les troubles neuro-développementaux regroupent un large spectre de troubles dont les troubles du spectre de l'autisme et les troubles « DYS » (dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysorthographe). Ils n'impliquent pas de déficience intellectuelle.

Les enfants avec des troubles neuro-développementaux peuvent connaître des difficultés à se situer dans le temps et dans l'espace, à gérer leurs propres émotions ou celles des autres.

Ils peuvent connaître un déficit relationnel ; communiquer avec une personne inconnue peut constituer une épreuve. Ils sont susceptibles de rencontrer des difficultés de concentration et une grande variabilité dans l'utilisation de leurs compétences. Ils peuvent avoir des difficultés de réflexion, de conception, de communication, de décision, d'expression et des problèmes pour acquérir, conserver et exploiter les connaissances de manière adaptée. Ils peuvent éprouver une grande sensibilité au stress et l'exprimer par leur comportement.



## BONNES PRATIQUES



- ✓ Dialoguer dans le calme.
- ✓ Ne pas contredire l'enfant frontalement.
- ✓ Rassurer en toutes circonstances.
- ✓ Être précis dans le propos et répéter calmement.
- ✓ Utiliser des compléments aux consignes orales si l'enfant n'a pas accès au langage, éventuellement - faire appel à l'image, la reformulation, la gestuelle en utilisant un imagier, un dessin, etc.
- ✓ Être toujours patient, laisser le temps à l'enfant de terminer ses phrases, et lui laisser le temps de réaction et d'expression.
- ✓ Éviter de répéter plusieurs fois la même question en l'absence de réponse, reformuler éventuellement, puis passer à autre chose.
- ✓ Proposer un repérage des lieux (visite).
- ✓ Favoriser le repérage dans le temps (expliquer l'emploi du temps, montrer l'horloge etc.).
- ✓ Veiller à proposer des repères stables et identifiables lors des activités (début/fin, durée, matériels etc.). Les activités structurées peuvent être à privilégier : danse chorégraphiée, arts du cirque, natation, etc. À l'inverse, certains jeux collectifs peuvent être facteurs de stress car ils comportent trop d'incertitudes et d'informations à traiter.
- ✓ S'adresser directement à l'enfant et lui parler normalement avec des phrases simples, sans négation, en utilisant des mots faciles à comprendre.
- ✓ Favoriser l'expression de l'enfant en l'encourageant ou en lui laissant un temps suffisant pour répondre à une question.
- ✓ Ne pas hésiter à lui dire que l'on n'a pas compris son propos et à lui demander de répéter.
- ✓ Proposer son aide sans faire à la place (par exemple décrire les gestes à effectuer).
- ✓ Laisser l'enfant réaliser certaines tâches, en l'accompagnant, mais en ne cherchant pas à accélérer l'action.
- ✓ Ne jamais laisser seul l'enfant sans s'être assuré de son accord ou du fait qu'il peut bénéficier d'un relais.
- ✓ Utiliser une signalétique adaptée.



## Les troubles moteurs

Les troubles moteurs sont des atteintes de la capacité de tout ou partie du corps à se mouvoir. Ils sont dus à une lésion ou à l'altération d'une ou plusieurs fonctions du corps (déplacement, préhension, élocution, déglutition, etc.).

Le handicap moteur recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs. Les enfants en situation de handicap moteur sont plus facilement sujets à la fatigue et se trouvent en difficulté lors de déplacements, en position debout ou en situation d'attente. Ils sont susceptibles de se déplacer en fauteuil (manuel ou électrique), avec des béquilles ou des cannes, ou à l'aide d'un déambulateur et d'autres sont alités.

## BONNES PRATIQUES



- ✓ S'assurer que les espaces de circulation sont suffisamment larges, dégagés et libres de tout obstacle.
- ✓ Mettre à disposition des sièges de repos.
- ✓ Proposer son aide sans l'imposer.
- ✓ En cas de guidage d'un fauteuil, éviter les mouvements brusques et annoncer les manoeuvres.
- ✓ Pour communiquer avec un enfant en fauteuil, se placer face à lui et à sa hauteur.
- ✓ Pour accompagner un enfant qui se déplace debout, veiller à ne pas le déstabiliser et à marcher à ses côtés en respectant son rythme.
- ✓ En cas de difficultés d'élocution, être toujours patient, laisser le temps à l'enfant de terminer ses phrases.
- ✓ Ne pas hésiter à lui dire que l'on n'a pas compris son propos et lui demander de répéter.





## Les troubles visuels

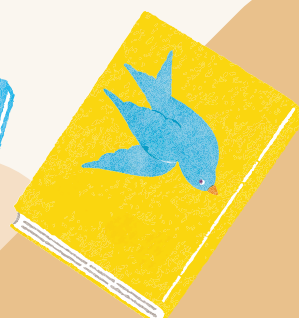
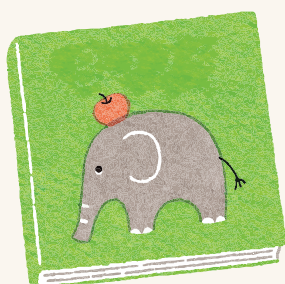
Les troubles visuels regroupent la cécité, l'altération de l'acuité visuelle et les troubles du champ de vision (champ visuel, couleur, poursuite oculaire). Sont considérés comme « déficients visuels » les enfants aveugles ou malvoyants.

Une atteinte partielle ou totale de la vue peut avoir des répercussions sur le développement. Selon les apprentissages reçus, l'enfant peut se déplacer facilement et participer à une grande partie des activités. La plupart des personnes malvoyantes développent plus profondément leurs autres sens comme celui du toucher par exemple.

## BONNES PRATIQUES



- ✓ Se présenter oralement en indiquant la fonction occupée. Si l'environnement est bruyant, parler en face de l'enfant.
- ✓ S'adresser à lui directement et parler normalement en évitant toutefois les « effets de surprise » qui peuvent le brusquer.
- ✓ Préciser oralement si l'on s'éloigne ou revient : « je pars », « je suis revenu », « je suis là ».
- ✓ S'il faut se déplacer, ne pas prendre le bras, mais proposer son bras et marcher un pas devant la personne en s'adaptant à son rythme.
- ✓ Si l'enfant utilise une canne, se placer de l'autre côté et annoncer clairement les changements de direction et les obstacles.
- ✓ Informer précisément l'enfant de l'organisation spatiale des locaux (couloirs, sanitaires, locaux de restauration, etc.), de la pièce, de la table, de l'assiette, etc. afin qu'il puisse prendre ses repères dans le calme, loin de l'agitation et du bruit causés par un grand nombre d'enfants.
- ✓ Lui présenter les personnes et l'aider à trouver les indices pertinents qui lui permettront de les identifier aisément (taille, corpulence, silhouette caractéristique, voix).
- ✓ Éviter les termes purement visuels comme « par ici » ou « par là-bas ».
- ✓ Ne pas hésiter à utiliser le vocabulaire habituel comme, par exemple, « voir ».
- ✓ Prévenir de tout changement dans l'environnement.
- ✓ Lorsque l'enfant est amené à se déplacer pour s'asseoir ou s'allonger, guider sa main sur le dossier de la chaise ou le bord du lit, et le laisser faire.
- ✓ Présenter et décrire les activités.
- ✓ Ne pas hésiter à proposer de l'aide en s'approchant de lui pour qu'il comprenne que l'on s'adresse à lui.
- ✓ Emprunter des ouvrages de la médiathèque adaptée du pavillon Séraphine ou concevoir une documentation adaptée en gros caractères, ou imagée, ou contrastée, installer à son intention des points de repères qui lui permettront d'être le plus autonome possible (agrandis, tactiles, etc.).





## II. PÔLE DE RESSOURCES ET D'APPUI AU HANDICAP LOCAL : LE PAVILLON SÉRAPHINE

Le pavillon Séraphine a pour vocation d'être un vecteur d'inclusion des enfants et des jeunes sartrouillois en situation de handicap.

Il est composé de trois espaces :

- L'espace médiathèque et jeux adaptés
- L'espace multisensoriel
- L'espace rencontres et formations



### L'espace médiathèque adaptée

L'espace jeunesse accessible est un fonds documentaire de livres, bandes dessinées, CD, DVD et jeux présentant différentes adaptations pour les enfants ou adolescents en situation de handicap ou avec des difficultés de lecture (auditif, visuel, dys, troubles du spectre autistique et autres troubles).

Cette médiathèque est référencée sur le site internet des médiathèques de la boucle de Seine : [boucledesmediatheques.fr](http://boucledesmediatheques.fr).  
Les ouvrages peuvent être ainsi empruntés ou consultés sur place dans un espace adapté aux besoins de chaque enfant.





## L'espace multisensoriel

L'espace multisensoriel est un espace sensoriel adapté aux besoins spécifiques des enfants et des adolescents. Des séances accompagnées par un professionnel en individuel ou en petits groupes y sont mises en place. Elles permettent de favoriser la sécurité psychosensorielle, la stimulation des sens, la réduction des tensions et l'amélioration de la communication.

Les enfants et les professionnels du Service d'Éducation Spéciale et Soins à Domicile (SESSAD), de l'Institut Médico Éducatif (IME), de l'unité d'enseignement maternel autiste (UEMA) et du dispositif pôle de compétences de prestations externalisées (PCPE) peuvent profiter gratuitement de cet espace. Un professionnel peut aussi accueillir individuellement et sur réservation des enfants qui ne sont pas pris en charge dans ces structures médico-sociales.



## L'espace rencontres et formations

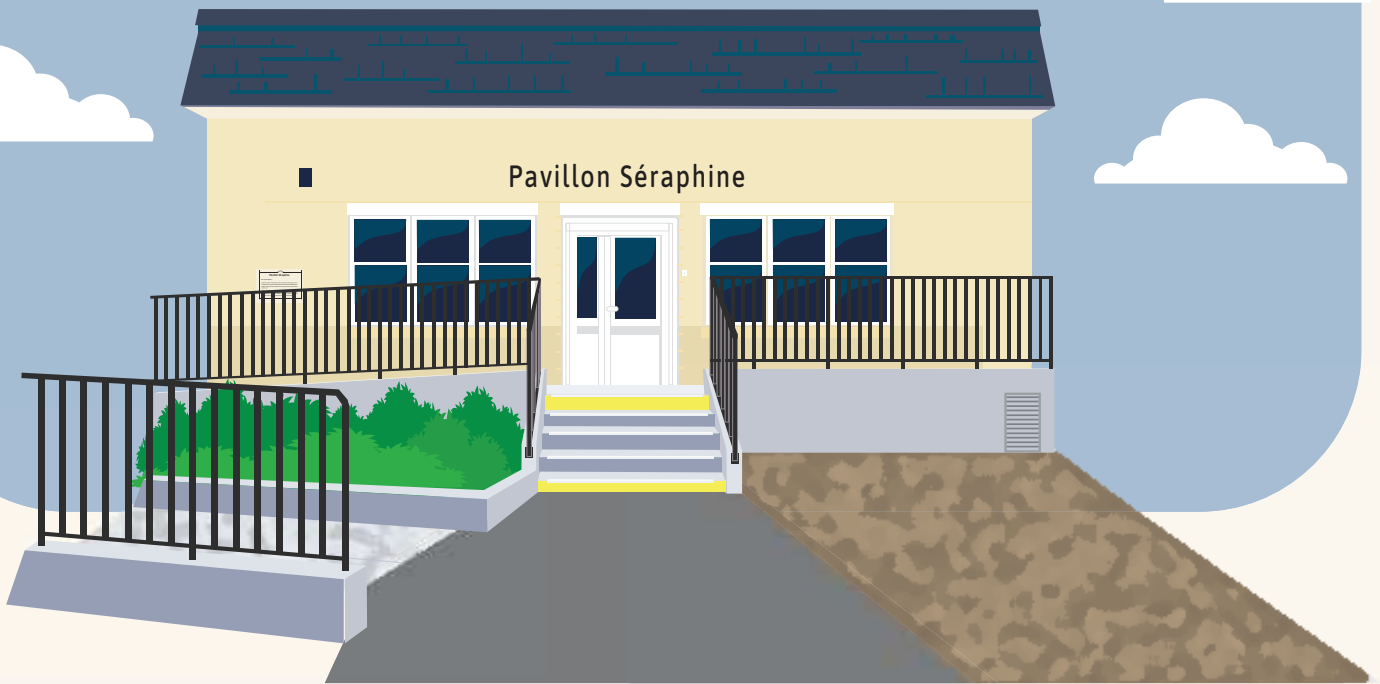
La salle de formation et de rencontre permet aux familles et aux partenaires professionnels d'échanger autour de sujets différents. Des actions de formations sont organisées à destination des familles, des professionnels, des encadrants associatifs, du périscolaire et du tout public. Elles sont mises en place par des prestataires de services, professionnels de formations adaptées, de formations généralistes et ou ciblées en fonction des besoins, théoriques et pratiques, en présentiel ou en visio conférences.

Des rencontres à thèmes ou libres sont programmées tous les mois afin que les familles se retrouvent entre elles et que des experts professionnels et associatifs répondent à leurs questions. Les thèmes de ces rencontres sont choisis par les familles pour être au plus près de leurs besoins (tutelle, curatelle et habilitation familiale - zoom sur du matériel spécifique - gestion de la douleur...). Des modes de rencontres variés sont ainsi animés : ciné-débat, ateliers, petits groupes de paroles.

Des temps de formations pratiques à l'utilisation de matériel spécifique sont également proposés :

- Casque anti-bruit
- Classeurs PECS,
- Vêtements et couvertures lestés
- Timers, plannings, etc...

Ces espaces permettent aussi le recensement des besoins des familles à travers des différents échanges quotidiens.



### III. COMMENT LE PAVILLON SÉRAPHINE PEUT-IL VOUS AIDER ?

La mission d'accompagnement du pavillon Séraphine peut prendre plusieurs formes :



#### Le réseau

Le pavillon Séraphine a pour objectif de développer le réseau et de favoriser les liens entre les enfants, les familles, les associations et les professionnels. Nous avons sollicité plusieurs partenaires tels que l'IME (Institut Médico-Éducatif), le Pôle de compétences et prestations externalisées (PCPE), le SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et Soins à Domicile), les psychomotriciens libéraux, les orthophonistes, les médecins généralistes, le dispositif Ambassade Autisme et Handicap, les associations sportives, culturelles et périscolaires, l'association JOKER, les éditions jeunesse accessibles, les médiathèques, le Rotary, l'UDAF (Union Départementale des Associations familiales), etc.

Les besoins sont recensés lors d'enquêtes, de rencontres programmées et d'échanges quotidiens. Des rendez-vous d'information, d'orientation sont proposés via le site de la ville: [sartrouville.fr](http://sartrouville.fr)

Le mercredi après-midi de 14h à 17h, le pavillon Séraphine est ouvert au public.





## Les formations et les vacances de professionnels

Le pavillon Séraphine propose toute l'année des formations pour les associations et les familles :

- Séances de sensibilisation à l'accueil d'enfants en situation de handicap
- Formations à thèmes (Gestion des émotions, des crises, de la douleur, mise en place d'outils pédagogiques, de pictogrammes, adaptation de supports, aide au balisage d'un parcours, PSC1, Langues des signes...)
- Formations « action sur le terrain »

Celles-ci s'élaborent en fonction des besoins recensés par les familles.

Des professionnels psychomotriciens, éducateurs sportifs APA (activité physique adaptée), orthophoniste, peuvent vous aider à adapter les séances de vos activités en proposant de la formation-action sur vos structures, sensibiliser l'équipe au handicap, voir comment adapter sa « posture d'animateur », accompagner au montage de projet d'animation inclusif, mettre en relation de l'équipe avec les thérapeutes qui suivent l'enfant accueilli.



## Le matériel et outils spécifiques mis à disposition

- Les ouvrages spécialisés pour les professionnels
- Les ouvrages pour les enfants, les adolescents, les familles de type livres audio, braille, gros caractère, livres tactiles illustrés, langue des signes, habilités sociales, faciles à lire et à comprendre, pictogrammes, textes et mises en page accessibles.
- À l'emprunt, en partenariat avec le réseau des médiathèque de la Boucle de la Seine, le fonds documentaire ainsi que du matériel pédagogique spécifique comme des plannings adaptés, des timers, des outils de mastication, des casques anti-bruit, des outils sensoriels, ...
- Des outils support à destination des associations pour l'entretien préalable avec la famille : les questionnaires d'aide au 1<sup>er</sup> entretien avec les parents (Annexe). Ces questionnaires permettent de recenser les besoins de l'enfant et de faciliter les premiers échanges entre les professionnels, encadrants, animateurs et les familles. Les listes de questions n'étant pas exhaustives, elles permettent toutefois d'orienter et compléter l'entretien, de cibler les besoins des parents, de l'enfant et de définir les adaptations qui devront être mises en place pour l'accueil.



## Mise à disposition des locaux

Les locaux et les ressources du pavillon Séraphine sont disponibles sur inscriptions sur le site internet de la Ville :

<https://www.sartrouville.fr/vie-quotidienne/handicap/pavillon-seraphine/>





## PROPOSITION DE QUESTIONNAIRE D'AIDE AU PREMIER ENTRETIEN AVEC LES PARENTS



Collecter et traiter des données personnelles impliquent de prendre des mesures pour garantir une utilisation de ces données respectueuse de la vie privée des personnes concernées.

Plus d'infos : <https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd>



# CE QU'IL AIME, CE QU'IL N'AIME PAS

- Quels sont ses jeux ou jouets préférés ?
- Aime-t-il jouer seul ? Préfère-t-il jouer avec ses frères et sœurs ? Avec un adulte ?
- Comment s'occupe-t-il à la maison ?
- Qu'aime-t-il faire quand il est dehors ?
- Qu'aime-t-il faire à l'école ?
- A-t-il un centre d'intérêt particulier ? (animaux, train, voitures, jeux d'eau, musique, bouger, sauter...)
- Que n'apprécie-t-il pas ?



## Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## Adaptations/ outils préconisés

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# DITES-NOUS COMMENT IL COMMUNIQUE ?

- Est-ce qu'il parle ?
- Est-ce que les personnes extérieures le comprennent ?
- En général, comment se fait-il comprendre quand il désire quelque chose ?
- Est-ce qu'il vous montre avec son doigt ?
- Est-ce qu'il vous prend par la main et vous emmène là où il veut ?
- Fait-il des signes pour se faire comprendre ? Utilise-t-il le Makaton avec vous ? Avec son orthophoniste ?
- Utilise-t-il des images pour communiquer ? A-t-il un classeur avec ses images de la maison ?
- Que fait-il quand on ne le comprend pas ou quand il est frustré ?
- Crie-t-il ? Pleure-t-il ? Laisse-t-il tomber ?
- Comprend-il les interdictions ?
- Peut-il répondre par oui et par non de façon fiable ?



## Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## Adaptations/ outils préconisés

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# PARLEZ-NOUS DE SON COMPORTEMENT ? A T-IL DES COMPORTEMENTS QUI PEUVENT GÊNER ?

- Peut-il se mettre en danger s'il n'est pas surveillé ?
- Grimpe-t-il ?
- A-t-il tendance à filer ?
- Lui arrive-t-il de mettre à la bouche des choses non comestibles ?
- De jeter les objets, crier, se taper quand il est frustré, mettre tout à la bouche, pleurer sans raison apparente, courir sans arrêt, ne pas supporter les transitions, jouer beaucoup avec l'eau, pousser les enfants, marcher sur les objets, se boucher les oreilles... ?
- De regarder beaucoup les lumières ou ce qui tourne, se balancer, mettre ses doigts dans sa bouche ++, secouer des objets devant ses yeux... taper sur les murs, les gens...
- De faire des stéréotypies avec ses mains ? Sa bouche ? Son corps... ?



## Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## Adaptations/ outils préconisés

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# PARLEZ-NOUS DE SON AUTONOMIE

- A-t-il besoin d'aide à l'habillage ? au déshabillage ?
- Comment dort-il ? Vers quelle heure se couche-t-il ? Vers quelle heure se réveille-t-il ?
- A-t-il un rituel particulier qui l'aide à s'endormir ?
- A-t-il un doudou ? Autre chose qui l'aide à s'endormir ?
- Fait-il des siestes ? Si oui, à quelle heure ? Combien de temps ?
- A-t-il besoin de faire des pauses régulièrement ? Si oui, comment l'installez-vous ? (pouf ? petit tapis ?...)
- Est-il propre ?
- S'il ne l'est pas, accepte-t-il facilement d'être changé ?
- Le changez-vous allongé ? Debout ?
- S'il est propre, va-t-il seul aux toilettes quand il en a besoin ?
- Utilisez-vous un pot à la maison ? Un adaptateur de toilettes ? Un petit marche-pied pour qu'il pose ses pieds quand il est assis ?
- Sait-il se laver les mains ? Aime-t-il cela ?
- Comment cela se passe-t-il dans les déplacements ?
- Devez-vous lui donner la main par sécurité ? A-t-il tendance à filer ?
- Pensez-vous qu'il ait conscience du danger ?
- Utilisez-vous quelque chose pour assurer sa sécurité à l'extérieur ? (harnais)
- Comment se passent les repas ?
- Mange-t-il de tout ? Quels sont ses aliments préférés ?
- A-t-il des allergies ? Des intolérances alimentaires ?
- A-t-il un PAI en cours ? (panier repas)
- Mange-t-il seul ?
- A-t-il l'habitude de rester assis à table ?
- Si non, a-t-il d'autres habitudes ?
- Boit-il beaucoup ? Peu ? Avec quoi boit-il ? (verre, biberon, paille, bec verseur...)
- A-t-il des préférences de boissons ?









## PLUS D'INFORMATIONS

### **Pavillon Séraphine**

20 bis quai de Seine, (parc du Dispensaire)

78 500 Sartrouville

Tél. : 01 61 30 50 25

Email : [seraphine@ville-sartrouville.fr](mailto:seraphine@ville-sartrouville.fr)





Retrouvez-nous sur :  
sartrouville.fr



**Yvelines**  
Le Département

